

## Du nouveau dans la collecte du Verre !

**En mai 2019, le SMICOTOM va faire évoluer la collecte du verre vers un système de collecte en borne.**

Le Smicotom a été alerté de problèmes de santé récurrents, notamment des troubles musculo-squelettiques, subis par les agents de collecte. En cause, les manipulations répétées des bacs à verre lors de la collecte, qui représentent plus de 30 kilos pour un bac levé manuellement une centaine de fois par jour. Afin de prendre en compte la réglementation santé/sécurité au travail en vigueur et améliorer les conditions de travail des agents, les élus ont délibéré afin de faire évoluer la collecte du verre vers un système de collecte en borne, qui concerne déjà **plus de 96 % du territoire français**.

Ce nouveau mode de collecte unique permettra aussi d'améliorer la qualité de la matière à recycler. En effet, la collecte au porte-à-porte est fortement déconseillée par les recycleurs de verre car il se retrouve pilé dans les bennes de collecte, ce qui rend sa transformation plus difficile.

Il vous faudra déposer vos emballages en verre, flacons, bouteilles et pots dans ces équipements. Le Smicotom mettra en place de nouvelles bornes afin de faciliter le geste de tri. Vous pourrez bien sûr garder votre bac actuel afin de stocker et transporter le verre. *Suivez notre actualité sur notre site Internet et inscrivez-vous à notre newsletter [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr), rubrique newsletter.*

